

Annexe 2_Tarifification applicable à l'EHPAD à compter du 1^{er} octobre 2024

1. Tarifification standard pour une personne accueillie en EHPAD ou en UP relevant statut dit « payant »

a. Pour les personnes de plus de 60 ans, les tarifs se décomposent ainsi

Tarifs hébergement : 77,30 €/ jour (permanent et temporaire)

+ Tarifs dépendance :	GIR 1 et 2	GIR 3 et 4	GIR 5 et 6
Contrat de séjour permanent	21,24€	13,48€	5,72€
Contrat de séjour temporaire	20,86€	13,24€	5,62€

Caution (encaissée à l'entrée) : 2319,00 € (soit 30 jours d'hébergement)

b. Pour les personnes de moins de 60 ans, les tarifs se décomposent ainsi

Tarifs hébergement : 97,12 € / jour (permanent et temporaire)

Caution (encaissée à l'entrée) : 2913,60 € (soit 30 jours d'hébergement)

2. Pour une personne accueillie en EHPAD ou en UP relevant du statut dit « à l'aide sociale »

a. Pour les personnes de plus de 60 ans, les tarifs se décomposent ainsi

Tarifs hébergement : 67,22 €/ jour (permanent et temporaire)

+ Tarifs dépendance :	GIR 1 et 2	GIR 3 et 4	GIR 5 et 6
Contrat de séjour permanent	21,24€	13,48€	5,72€

Caution (encaissée à l'entrée) : 2016,60 € (soit 30 jours d'hébergement)

b. Pour les personnes de moins de 60 ans, les tarifs se décomposent ainsi

Tarifs hébergement : 84,45 € / jour

Caution (encaissée à l'entrée) : 2533,50 € (soit 30 jours d'hébergement)

3. Pour une personne accueillie en unité pour PHV relevant du statut dit « à l'aide sociale »

a. Pour les personnes de plus de 60 ans, les tarifs se décomposent ainsi

Tarifs hébergement pour les personnes de 60 ans et plus : 84,22€ / jour (permanent et temporaire)

+ Tarifs dépendance :	GIR 1 et 2	GIR 3 et 4	GIR 5 et 6
Contrat de séjour permanent	21,24€	13,48€	5,72€

Caution (encaissée à l'entrée) : 2526,60€ (soit 30 jours d'hébergement)

b. Pour les personnes de moins de 60 ans, les tarifs se décomposent ainsi :

Tarifs global (hébergement + dépendance) pour les personnes de moins de 60 ans : 101,45€ / jour

Caution (encaissée à l'entrée) : 3043,50€ (soit 30 jours d'hébergement)

Prestations complémentaires gratuites

Abonnement internet (illimité)

Etiquetage du linge personnel à l'arrivée de la personne

Prestations facultatives payantes

Abonnement téléphonie (illimité hors n° spéciaux et appels à l'étranger) : 8 € / mois

Repas invités : 13 € / repas

Saint Sauveur d'Aunis, le 19/09/2024

La Directrice

Iris ANDRIEUX

Explications des tarifs

Notre Résidence vous propose 3 prestations:

Un hébergement : il s'agit d'une prestation hôtelière : restauration (pension complète), mise à disposition d'une chambre, entretien de vos espaces privatifs et des espaces communs...

Un accompagnement dans les gestes du quotidien : du personnel formé intervient auprès de vous, par exemple pour l'aide à la toilette, aux déplacements...

Une prise en charge médicale quotidienne : médecin coordonnateur, infirmiers, aides-soignants s'occupent de vos soins quotidiens : distribution des médicaments, réalisations des pansements...

A chacune de ces trois prestations correspond un tarif journalier :

Un tarif hébergement journalier à la charge du résident,

Un tarif dépendance journalier, fonction du niveau d'autonomie de la personne, à la charge du résident et qui peut être en partie pris en charge par l'APA

Un tarif soins journalier à la charge de l'Assurance maladie.

Chaque mois, vous recevrez donc une facture qui se décompose en :

Un tarif hébergement ;

Un tarif dépendance.

Tarif hébergement	Hébergement temporaire			Hébergement permanent		
	77,30€/j			77,30€/j		
	+			+		
Tarif dépendance (en fonction du GIR de la personne)	GIR 1/2	GIR 3/4	GIR 5/6	GIR 1/2	GIR 3/4	GIR 5/6
	20,86€	13,24€	5,62€	21,24€	13,48€	5,72€
Tarif total	=	=	=	=	=	=
	98,16€/j	90,54€/j	82,92€/j	98,54€/j	90,78€/j	83,02€/j

Mme Z, est accueillie pour un séjour temporaire.

Son niveau d'autonomie a été évalué au GIR 3 par le médecin coordonnateur de l'établissement.

Elle s'acquittera donc d'un tarif de 90,54€ / jour, soit 77,30€ (tarif hébergement) + 13,24€ (tarif dépendance)

Mme A, est accueillie pour un séjour permanent.

Son niveau d'autonomie a été évalué au GIR 5 par la cadre IDE de l'établissement.

Elle s'acquittera donc d'un tarif de 83,02€ / jour, soit 77,30€ (tarif hébergement) + 5,72€ (tarif dépendance)